UNE TRENTAINE DE WILAYAS CHANGENT DE MAIN

Bouteflika limoge une dizaine de walis

Abdelaziz Bouteflika a procédé, jeudi dernier, à un vaste mouvement dans le corps des walis que la présidence de la République a rendu public, inhabituellement après le journal télévisé de la Télévision nationale. Un timing qui dénote quelques possibles retouches de dernière minute. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un large mouvement, l'un des plus importants effectués par Bouteflika depuis 1999 et qui a concerné pas mois de 28 wilayas.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Les wilayas concernées sont, d'abord les quatre dont les walis avaient été promus ministres dans le nouveau gouvernement de Abdelmadjid Tebboune, fin mai dernier. A savoir, respectivement, Oran , Annaba, Tlemcen et Blida.

C'est ainsi que l'actuel ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane est remplacé au poste de wali d'Oran, par Chérifi Miloud. Son collègue de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Youcef Chorfa est, lui, remplacé au poste de wali de Annaba par Salamani Mohamed. Tandis que l'actuel ministre du Commerce, Ahmed Saci est remplacé au poste de wali de Tlemcen par Benyaïche Ali et, enfin, l'actuel ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Zouaghi est, à son tour, remplacé au poste de wali de Blida, par Layadi Mostefa.

Ce mouvement d'ampleur, intervient comme complément à la nomination d'un nouveau gouvernement. Et les deux changements en question, qui touchent les principaux leviers de l'appareil du pouvoir exécutif interviennent entre deux rendez-vous électoraux, eux-mêmes considérés comme deux étapes décisives et déterminantes pour l'élection majeur par excellence, la présidentielle de 2019. Difficile d'ailleurs de ne pas lier ce dernier mouvement dans le corps des walis avec les dernières élections législatives. «La véritable évaluation des walis avant de procéder à ce mouvement, a été faite, essentiellement, par rapport à leurs gestions respectives de l'opération électorale des législatives du 4 mai dernier dans son ensemble. En l'occurrence, le déroulement de la campagne, la préparation matérielle mais, surtout, les résultats. Ce n'est pas par hasard qu'une dizaine de walis ont été tout simplement limogés jeudi dernier», nous confie une source crédible.

Parmi les walis limogés carrément, l'on peut citer ceux qui était en poste, jusqu'à jeudi soir dans les wilayas respectives de Constantine, Naâma, Tébessa, Saïda, Aïn Témouchent, Djelfa, Jijel, et Souk Ahras. Autres caractéristiques de ce mouvement, l'on peut relever le fait qu'il aura concerné toutes les grandes wilayas comme Oran, Constantine et Annaba. Seule la capitale Alger est épargnée parmi les métropoles nationales.

Photo : Samir Sid

Le Président Abdelaziz Bouteflika.

Donné pour partant depuis plusieurs mois, Abdelkader Zoukh sera encore une fois reconduit à son poste de wali d'Alger et fait désormais office de doyen des walis en exercice. Sur un autre plan, l'on peut également relever la progression enregistrée par la gent féminine dans la haute administration et que consacre, encore une fois, ce dernier mouvement avec la promotion de deux nouvelles femmes walis. Il s'agit de Ouinez Labiba, nommée wali de la wilaya de Aïn-Témouchent et de Brahimi Nacéra, nommée, elle, comme wali de la wilaya de Relizane. Ce qui porte à trois le nombre de walis femmes avec Fatma Zohra Raïs qui est wali de Guelma depuis 2015. Ceci, au moment où une autre femme est nommée wali déléguée de Bouzaréah à Alger. Il s'agit de Zibouche Fatiha.

Par ailleurs, l'on s'attend à d'autres mouvements qui toucheront bien d'autres corps durant ce mois de juillet…

K. A.

IL AVAIT CRÉÉ UN COMPTE FACEBOOK AU NOM DU PREMIER MINISTRE

Le faux Tebboune arrêté à Naâma

L'auteur de l'usurpation de l'identité du Premier ministre, M. Abdelmadjid Tebboune, a été arrêté en son domicile à Naâma, par les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant de la DGSN/Alger. II a été placé en détention provisoire par le procureur près le tribunal de Sidi-M'hamed Alger mercredi dernier en attendant les dessous de cette affaire, qui n'a pas encore divulgué tous ses secrets, a-t-on appris.

II s'agit de la personne de Abdelkader K., un trentenaire natif de la ville d'El-Abiodh-Sidi-Cheikh (wilaya d'El-Bayadh), marié, père de deux enfants, et résidant à Naâma.

En effet, l'enquête a été diligentée par les policiers, après le démenti des services du Premier ministère de l'existence d'un compte Facebook au nom d'Abdelmadjid Tebboune, et ce, suite aux fausses informations diffusées sur la fausse page du Premier ministre, de ce fait, les services du Premier ministère ont, dans l'immédiat, tenu à informer l'ensemble de la presse écrite et audiovisuelle que M. Abdelmadjid Tebboune ne dispose d'aucun compte à travers les réseaux sociaux.

On apprend, par ailleurs, que la brigade de lutte contre la cybercriminalité a bénéficié d'une extension de compétence hors wilaya pour complément de son enquête vers la wilaya de Naâma, où trois individus dont le propriétaire du domicile ont été arrêtés dans la maison du mis en cause, alors que le matériel, objet d'atteinte à la vie privée du Premier ministre, d'usage et publication sans droit d'informations, de communications, de photos privées et bien d'autres sujets, a été récupéré.

B. Henine

Le communiqué officiel

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé jeudi à un mouvement dans le corps des walis et des walis délégués et ce, conformément à l'article 92 de la Constitution, indique un communiqué de la présidence de la République. A ce titre, sont nommés walis Mesdames et Messieurs :

1. Bekkouche Hammou, wali d'Adrar.
2. Benmansour Abdellah, wali de Chlef.
3. Siouda Abdelkhalek, wali de Batna.
4. Layadi Mostefa, wali de Blida.
5. Limani Mustapha, wali de Bouira.
6. Doumi Djillali, wali de Tamanrasset.
7. Moulati Attalah, wali de Tébessa.
8. Benyaiche Ali, wali de Tlemcen.
9. Guenfaf Hamena, wali de Djelfa.
10. Far Bachir, wali de Jijel.
11. Louh Sif El Islam, wali de Saïda.
12. Derfouf Hadjri, wali de Skikda.
13. Salamani Mohamed, wali d'Annaba.
14. Saïdoune Abdessami, wali de Constantine.
15. Bouchemma Mohamed, wali de Médéa.
16. Lebka Mohamed, wali de Mascara.
17. Chérifi Mouloud, wali d'Oran.
18. Khanfar Mohamed Djamel, wali d'El Bayadh.
19. Boulahia Aïssa, wali d'Illizi.
20. El Afani Salah, wali de Bordj Bou-Arréridj.
21. Belkateb Mohamed, wali d'El Tarf.
22. Bensaïd Abdelkader, wali d'El Oued.
23. Nouicer Kamel, wali de Khenchela.
24. Badaoui Abbas, wali de Souk Ahras
25. Ahmouda Ahmed Zine Eddine, wali de Mila.
26. Hadjar Mohamed, wali de Naâma.
27. Ouinez Labiba, wali d'Aïn-Témouchent
28. Brahimi Nacéra, wali de Relizane.

Par ailleurs, sont nommés walis délégués Madame et Messieurs :

1. Zibouche Fatiha, wali déléguée de Bouzaréah.
2. Bouchareb Mehdi, wali délégué d'El Harrach.
3. Abdelaziz Othmane, wali délégué de Bab El Oued.
4. Saddek Mostefa, wali délégué de Dar El Beida.
5. Kiès Benamer, wali délégué de Bir Mourad Raïs.
6. Ragaâ Abdelkader, wali délégué d'In Guezzam.
7. Zidane Lakhdar, wali délégué de Touggourt.

APS

VOYAGE PAR ROUTE VERS LA TUNISIE

Amélioration algérienne, retard tunisien

Traverser un poste-frontière tuniso-algérien par voie terrestre se fait plus ou moins facilement par endroits, en dépit des nouvelles mesures prises par la police et les douanes des deux pays, de manière à réduire la congestion aux postes de contrôle que vivent très souvent les Algériens une fois arrivés sur place. Mais des informations font état de très longs délais de douane enregistrés cette semaine, notamment pour les touristes en voiture.

De Tunisie, Noureddine Guergour

Ceux qui ont choisi ce jeudi, le poste frontalier d'El Hedada, (Souk-Ahras) auront cependant sans doute remarqué des évolutions chez la police et la douane algériennes, essentiellement dans l'usage des nouvelles technologies d'identification.

Les nouveaux dispositifs et instruments de contrôle aux frontières ont été introduits. «Le retrait du formulaire de souscription du titre de passage en douane par procédure électronique a fait ses preuves, puisqu'il nous a permis de réduire les délais de douane et éliminer autant que possible plusieurs désagréments pour les voyageurs dont les files d'attente», nous déclare sur place un responsable local.

Bonne nouvelle pour les adeptes de la destination Tunisie par route, du moins ceux qui ont choisi le poste d'El Heddada. Ce jeudi, le temps moyen d'attente entre la police et la douane algériennes a considérablement reculé, les formalités ont duré entre 15 et 20 minutes. On croyait que ça fonctionne de la même manière du côté tunisien. C'est peine perdue, même si la police tunisienne était aussi rapide que son homologue algérienne, le délai de douane était plus long. Et pour cause, les files d'attente pour la délivrance de l'autorisation de circuler pour un véhicule automobile en Tunisie, était un véritable point noir pour les familles qu'on a rencontrées ce jour-là, au poste frontalier de Heddada (Souk Ahras).

A notre arrivée, une soixantaine de personnes s'agglutinaient autour de l'unique guichet. Notre attente durera pas moins de 90 minutes.

Un autre désagrément pour des touristes, déjà épuisés par un voyage de plusieurs heures en voiture. Serait-il souhaitable de voir les autorités tunisiennes plancher sur une solution pour gérer cette file d'attente, concernant ce volet qui constitue toujours un point noir pour les touristes algériens.

Mais une fois cet écueil passé, on pousse un soupir de soulagement, avant de prendre la route pour le littoral.

N. G.